

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Séance du 31 Mars 2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération :

18

L'an deux mille vingt-six et le trente-et-un mars à 20 H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques MALIGEAY, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Désignation d'un correspondant
défense

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/03/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 07/04/2026

04/2026DE22

Présents : Mesdames et Messieurs BORGOGNO Thierry, DEVOISIN Marc, GRAND Bernadette, BLANC Bernard, DELACOTE Eric, THIZY Marie-Noëlle, CHAUSSE Jean-Claude, BRENIER Christèle, CAMUS Andrée, BOURRIN Fabienne, HEAVENS Marian, VERMEULEN Julien, DUMAS Charlotte, CROCI David, MORIN Frédérique, FRAISSINET Nicolas, MASCLAUX Céline

Absents : CHAZAUD Yolande (pouvoir à Fabienne BOURRIN),
Secrétaire de séance : Fabienne BOURRIN

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense ».

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens.

Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

L'unique candidat est Monsieur Bernard BLANC.

Madame le Maire fait procéder au vote. Mr Bernard BLANC est élu à l'unanimité.

Fait et délibéré aux jours, mois, an susdits

Le Maire
Jacques MALIGEAY

